

INTRODUCTION

Suite à des difficultés d'interprétation de certaines demandes de prêts de Dispositifs Médicaux Implantables (DMI), nous avons réalisé un état des lieux des circuits et proposé des actions correctives afin de sécuriser au mieux le processus.

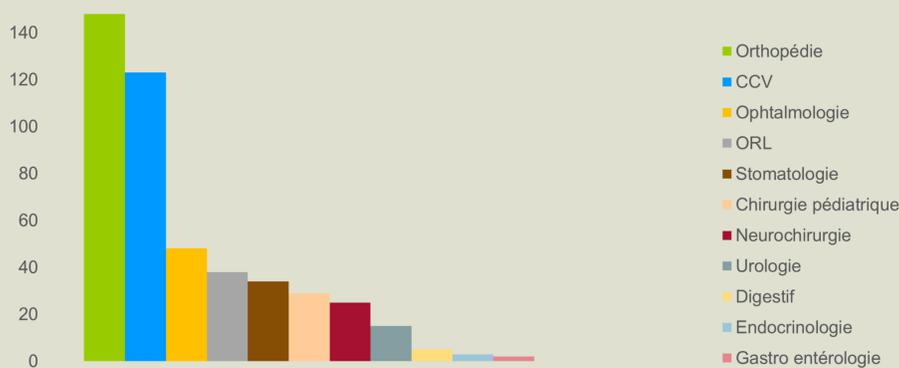
01 MATÉRIEL

Toutes les demandes de l'année 2014 ont été étudiées :

- ✓ Nombre et types de DMI par spécialité
- ✓ Rédacteurs
- ✓ Supports utilisés
- ✓ Pointage des renseignements figurant sur les demandes dont la désignation des DMI et les références.

02 RÉSULTATS

➔ **470 demandes** de prêts ont été effectuées en 2014 dont 58 % pour l'orthopédie et la chirurgie cardiovasculaire (CCV).



Graph. 1 : Nombre de prêts sur l'année 2014

➔ Le **modèle standard Pr01** de demande disponible sur l'intranet est utilisé **dans 38 % des cas**.

DEMANDE DE DEPOT TEMPORAIRE
à adresser à la Pharmacie des DMS (Fax 20779)

IDENTITÉ DU PATIENT (étiquette)
N° UF : Libellé UF :
Nom : Prénom :
Date de naissance :

Fait par : Le N° poste :
Nom du Praticien :
Indication :
Nature de l'intervention :
 Primo implantation Reprise/Changement

Justification : Pas de dépôt au bloc
Motivation de la demande de dépôt :
 2^{ème} intervention programmée le même jour
Motif de non report de la 2^{ème} intervention :

DISPOSITIF	REFERENCE	QUANTITE

Ancillaire de pose
 Calques
 Documentation technique
 Assistance technique le jour de l'intervention
 Demande expresse du prescripteur de disposer d'une gamme supplémentaire de sécurité

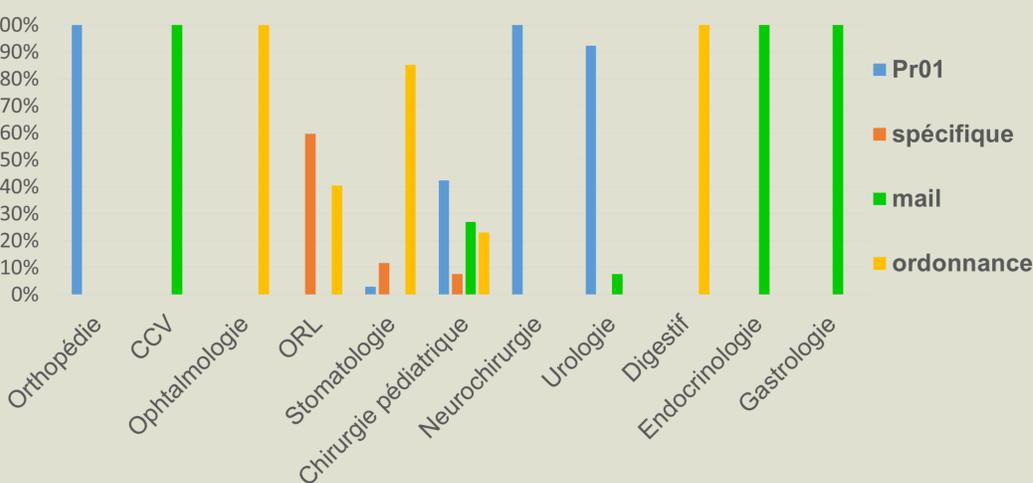
Fournisseur : Signature :

Date d'intervention :
Livraison dans l'UF souhaitée pour le :

Demande annulée Date
Motif : Changement d'indication
 Patient annulé Autre

Validation Pharmacien : Validation PPH :
Ref : Pr01

- Certaines unités utilisent toujours ce modèle Pr01 (100 % pour l'orthopédie) et d'autres spécialités privilégient l'ordonnance manuscrite (100% pour l'ophtalmologie) ou encore un circuit par mail (100 % pour la CCV).
- La désignation est toujours notée. La référence des DMI ou la gamme est notée dans 82 % des cas, avec de grandes disparités (23% pour l'urologie).



Graph. 2 : Pourcentage des demandes par type de support utilisé

03 DISCUSSION/CONCLUSION

Suite à cette étude, les axes d'amélioration ont été :

- la création de modèles spécifiques pour les demandes de DMI avec risque d'erreurs de références ou nécessitant des précisions notamment en ce qui concerne les indications (ex : implants cochléaires, neurostimulateurs, cranioplasties sur-mesure...)
- une généralisation du modèle standard Pr01 pour toutes les autres demandes de DMI.

Cette démarche est accompagnée d'une sensibilisation des praticiens sur l'importance de compléter précisément les demandes et d'une validation des circuits à la COMEDIMS.